



Extrait du SNES HORS DE FRANCE

<http://hdf.snes.edu/spip.php?article615>

Mission syndicale SNES HDF en Tunisie

- AEFE - Le SNES-FSU sur le terrain -



Date de mise en ligne : mardi 26 décembre 2017

SNES HORS DE FRANCE

Le SNES hors de France a effectué une mission en Tunisie début décembre. Un programme complet, puisque des heures d'information syndicale ont été tenues à La Marsa et à Tunis, ainsi que des rencontres avec les directions des établissements. La mission se tenait au lendemain d'une journée morte où les deux établissements n'avaient quasiment pas fonctionné, à l'appel des parents de ne pas envoyer les élèves en cours, en signe de **protestation contre les mesures budgétaires imposées par l'AEFE**. Ces dernières ont évidemment été au centre des échanges sur place. Si la Tunisie a été peu touchée par les fermetures de postes à la carte des emplois du Comité technique de l'AEFE du 21 novembre, **il faut bien sûr garder localement une grande vigilance car cette situation n'est que conjoncturelle, en fonction des dates de contrat des collègues.**

Les **dossiers d'attractivité** sont toujours d'actualité, comme l'indemnité spécifique de vie locale (ISVL) des personnels résidents, et toute question relative au pouvoir d'achat. Concernant les **personnels de droit local (PDL)**, là encore **le pouvoir d'achat est une revendication forte** portée localement par le SNES-FSU. La dévaluation de la monnaie locale a par ailleurs des conséquences très concrètes sur celui-ci.

Une longue **réunion avec les Conseillers consulaires** s'est également, tenue, où la situation de l'AEFE et l'importance de l'établissement public ont été rappelées. **Des précisions ont également été faites sur les positions du SNES-FSU, en matière de statut des établissements notamment**, mais également des personnels. Nous avons rappelé que la priorité allait à l'établissement public. En Tunisie, pas d'établissement conventionné mais des établissements partenaires : le SNES-FSU a clairement redit qu'il était temps de marquer des différences claires, et de cesser, comme cela est le cas trop souvent, de mettre en avant ces établissements totalement privés comme faisant partie du réseau. **Concernant les personnels, nous y avons redit notre opposition catégorique à une mobilité imposée, pour les personnels résidents.**

Le rendez-vous avec la Conseillère culturelle adjointe a permis de remettre sur la table un certain nombre de ces dossiers. Les règles qui s'imposent à l'établissement en gestion directe s'appliquent aussi en Tunisie, concernant les **compétences de la CCPL pour les personnels de droit local**. Nous avons demandé qu'un terme soit mis à toute organisation de commission qui ne serait pas dans ce cadre. Rappelons que la CCPL est compétente pour tout personnel de droit local, dans les établissements en gestion directe. Nous sommes également revenus sur une question abordée au lycée Pierre-Mendès-France concernant des attaques portées envers des enseignants par voie de presse ou de réseaux sociaux. Comme l'a d'ailleurs confirmé le Chef d'établissement, **ces attaques portées par certains parents sont tout à fait intolérables et n'ont que faire dans notre système d'éducation.**

La question du « **dialogue social** », pour les PDL a également été longuement évoqué au Service culturel, sur le plan salarial mais également sur nos revendications portant notamment sur des exonérations partielles de frais de scolarité pour ces personnels. Le changement de situation relatif au paiement des visas pour la France a également été évoqué. Le SNES-FSU est par ailleurs intervenu sur la définition des contrats de droit local (fiche de poste, pérennité des CDI, lutte contre la précarisation). **Sur ces points, nous attendons évidemment des réponses.**

En marge de cette mission, de nombreux échanges ont eu lieu, ainsi qu'une réunion du bureau SNES Tunisie. Lors de cette dernière, mandat a été notamment pris pour une demande de rendez-vous urgent auprès de l'ambassadeur, afin de faire un point sur nos revendications. De nombreux personnels étaient également présents, le troisième jour, à un stage syndical, qui a permis de faire un tour concret sur l'actualité et de mettre en lumière certains dossiers tels que la question des contrats de droit local, la souffrance au travail et l'importance des commissions hygiène sécurité et conditions de travail, primordiales dans les établissements.

En conclusion, remercions toute l'équipe du SNES Tunisie (section et bureau pays, sections d'établissements) pour le travail effectué et en cours. La mission a pu confirmer la vivacité de l'engagement sur place et le dynamisme des équipes, à l'image d'une syndicalisation des plus actives.